Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Raspail - CFA Métiers de l'énergie - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Lycée Raspail - CFA Métiers de l'énergie - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (42089)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Raspail - CFA Métiers de l'énergie - BTS - Production - Electrotechnique - en apprentissage (42089)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	638	10

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	domaine scientifique, technique ou professionnel	Notes obtenues sur les bulletins de première et terminale. Pour les candidats en réorientation, au -delà des bulletins, seront pris en compte les résultats obtenus au baccalauréat ou diplôme équivalent. Les notes obtenues lors de la formation suivie pourront aussi être prises en compte.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	autres domaines	Appréciations de l'équipe pédagogique	Important
Savoir-être	Méthode de travail, capacités et compétences développées	Avis de l'équipe pédagogique	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Autonomie, investissement, concentration en classe, capacités à fournir des efforts	Fiche avenir et lettre de motivation.	Très important
	Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	connaissance de la formation, de ses exigences, de ses débouchés, cohérence du projet.	Très important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Niveau d'implication dans le projet présenté	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d''information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

CRITERES QUANTITATIFS :
- Candidats dont les bases techniques sont insuffisantes.
- Candidats dont les contenus théoriques de base (mathématiques, physique-chimie, français, anglais,…) sont insuffisants.

CRITERES QUALITATIFS
- Cursus non adapté à la formation.
- Appréciations négatives des équipes pédagogiques, professeurs principaux et chefs d'établissement.
- Manque de motivation (lettre de motivation …)

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

L'ensemble des candidatures confirmées est examiné. L'ensemble des bulletins communiqués est pris en compte tant pour les notes que pour les appréciations. Le domaine scientifique, technique ou professionnel fait l’objet d’une attention particulière. La qualité d’ensemble du dossier est examinée notamment la fiche avenir (appréciations des professeurs, du professeur principal et du chef d’établissement), projet de formation. Pour les candidats en réorientation, la spécificité de leur dossier est prise en compte avec une attention particulière pour les résultats du bac et le parcours de formation suivi.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Au-delà de la valeur chiffrée des moyennes, nous attachons de l'importance à l'investissement personnel démontré pour atteindre ces résultats que l'on retrouve dans les appréciations. Nous invitons les candidats à être attentifs à la qualité de l' expression écrite et à l'orthographe dans les documents communiqués. Une attention particulière est portée aux lettres de motivation et aux les éléments montrant que le candidat s'est renseigné sur les attendus et les débouchés de la formation demandée. Par ailleurs, les éléments du parcours et des différentes expériences sont examinés.

Signature :
Alain Galeazzi,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Raspail - CFA Métiers de l'énergie